

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT

Chaque demande d'inscription à l'internat sera examinée **individuellement** lors d'une commission de l'internat qui se tiendra le 10 juillet 2018.

Les critères d'admission ou de reconduction sont :

- Le retour du dossier d'inscription au lycée selon les délais et les modalités fixés,
- L'éloignement géographique. Nous donnons la priorité aux élèves qui ne sont pas desservis par les moyens de transport TER ou bus et qui résident au delà de 50 km du lycée.
- L'âge de l'élève. Nous donnerons la priorité aux élèves les plus jeunes.
- Pour les élèves internes en 2017 -18 : **La reconduction à l'internat n'est pas systématique.** Nous tenons compte d'une attitude conforme aux règles de vie de l'internat et au règlement intérieur ainsi que de l'assiduité de l'élève interne.
- En dehors de ces critères prioritaires, toute demande évoquant une situation particulière doit nous être adressée par mail (viescolairegujan@gmail.com) et sera examinée par Mme BLADOU notre assistante sociale. Le chef d'établissement émettra alors la décision d'affecter ou non votre enfant à l'internat.
- **Dans le cas où nous ne pourrions pas répondre à votre demande, nous vous proposerons une liste d'hébergements sur Gujan Mestras et ses environs**

Pas d'internat pour les élèves de 3ème (site de Gujan-Mestras et de Biganos) et pour les élèves de Biganos en dehors de la filière STL

Les conseillères principales d'éducation Mme LAURENT – Mme GATINEAU - Mme CAUBET

✂-----

Coupon à retourner avec le dossier d'inscription ou par mail : viescolairegujan@gmail.com

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT POUR LA RENTREE 2018

VOUS RECEVREZ UNE REPONSE DEFINITIVE PAR MAIL OU PAR COURRIER A PARTIR DU 10 JUILLET

Nom : **Prénom :** **Classe :**

Date de naissance :

Adresse du responsable légal 1
.....
.....

Téléphone du responsable légal 1 :

Mail du responsable légal 1 :

Joindre une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à l'adresse du responsable légal 1 (mettre le nom de l'élève et la classe) pour que nous puissions vous retourner le dossier d'inscription de l'internat.